



NATURE OCÉANE
40530 - LANDES

Email : mairie@ville-labenne.fr

Tél. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : www.ville-labenne.fr



Décision du Maire : N°01/2023
LABENNE, le

Marchés Publics à Procédure Adaptée n°07/2021: Construction de vestiaires/tribunes et local à vocation pédagogique au stade Robert Dicharry – LOT 1 : Avenant n° 1

Le Maire de la Commune de LABENNE,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L 2194-1, et R 2194-i à R 2194-9,
Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 04 juin 2020 chargeant Monsieur le Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres passés selon la procédure adaptée ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,
Vu la décision n° 08/2022 attribuant les lots aux différentes entreprises,

Considérant la nécessité de procéder par voie d'avenant pour modifier le revêtement au pourtour des bâtiments ainsi qu'une dalle de la terrasse du local à vocation pédagogique,

DECIDE

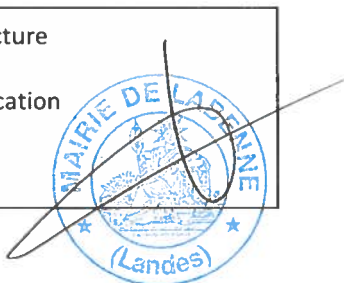
Article 1 : D'accepter et de signer l'avenant n°1 au marché n° 07/2021 concernant le lot 1 (VRD – Espaces Verts) attribué à SAS SOUBESTRE.

Article 2 : Le présent avenant engendre une plus-value qui s'élève à 5 464.54 € HT soit 6 557.45 € TTC.

Le nouveau montant du marché LOT 1 est de 115 290.73 € HT soit 138 348.88 € TTC.

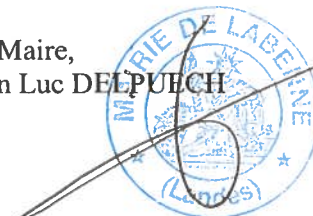
Article 2 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication / notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Envoi en Sous-Préfecture
Le 19/01/2023
Et publication/notification
Le 19/01/2023



Fait à Labenne, le 18/01/2023

Le Maire,
Jean Luc DELPUECH



Envoyé en préfecture le 18/01/2023

Reçu en préfecture le 18/01/2023



ID : 040-214001331-20230118-DECISION01_2023-AR